

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/03/2014

Réception par le Prefet : 18/03/2014

Publication : 27/03/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2014-2-5-6

Séance du jeudi 13 mars 2014

LA DEMARCHE "TRANSITION ENERGETIQUE" DE LA HAUTE-ALSACE INCLUANT LE PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCET)

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- confirme la volonté du Département de s'engager dans la démarche « Transition Energétique » déclinée selon 6 axes,
- approuve le projet de programme opérationnel 2014-2020 y relatif et incluant le Plan Climat Energie Territorial (PCET),
- prend acte du fait que ce projet de PCET sera transmis pour avis au Préfet de la Région Alsace et au Président du Conseil Régional d'Alsace,
- donne délégation à la commission permanente pour :
 - o l'approbation du PCET définitif, après prise en compte des avis éventuellement formulés par le Préfet de la Région Alsace et le Président du Conseil Régional d'Alsace,
 - o et l'approbation de modifications ultérieures des dispositions du PCET.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions